



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 4, Octobre 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
" (RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS "

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index
ResearchBib**

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

OAJI **Open Academic Journals Index**
.net Founded 2013

<http://oajl.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2025 : 6.586

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrii.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2025 : 6.586

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « *AKIRI* » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Analyzing Advertising Discourse in Côte d'Ivoire:
The case of Advertising in Baoulé and Malinke**
Koffi Malthus KOUASSI & Kouadio Ignace N'DRI..... 1-15
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.1>

2. **Trust in Crisis in John Osborne's Play:
a case study in Look Back in Anger**
DRAMANE OUATTARA 16-32
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.2>

3. **Inaugural Commonwealth Peace Prize:
Spotlighting Faith-based Peacebuilders in Nigeria**
Mahamadi OUEDRAOGO & Djamal Dine DIASSO..... 33-45
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.3>

4. **Analyzing english language learning needs of geography
students at Alassane Ouattara University (AOU)**
Kidaté KAMBIRE & Kouamé Alexandre N'DRI..... 46-58
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.4>

5. **Cultural Source of Pain in No Longer at Ease and
The Joys of Motherhood**
Rodrigue Judicaël ELE..... 59-68
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.5>

6. **Islamophobia and the Search for a British Muslim Identity
in The Road from Damascus**
Mamadou OUATTARA..... 69-85
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.6>

7. **Rethinking project-based assessment in the age of ai:
the case of elt learners' projects authenticity**
Diallo KIERNON..... 86-102
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.7>

8. **Genetic relationship between Yoruba and Ife spoken in Togo:
a comparative approach**
Tarek Mohamed SALAOU..... 103-118
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.8>

9. **Rewriting the self: Virginia Woolf's unconventional meta-life narrative**
Adama BAMBA & Sitionbe Boniface KONE..... 119-132
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.9>

10. **Issues and Perspectives in Sign Language Interpreting in Benin**
Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA &
Oba-Nsola Agnila Léonard Clément BABALOLA..... 133-149
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.10>

- 11. Lexico-Semantic Analysis of Borrowings in Dogon Spoken in Sangha, Mali**
Aldiouma KODIO..... 150-164
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.11>

Espagnol

- 12. El mal político en dos novelas de dictadura: el señor presidente y yo el supremo**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 165-183
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.12>

Etude germanique

- 13. Arbeitskraft aus den Drittstaaten in Deutschland seit 2015: wirtschaftlicher Nutzen versus Migrationsangst**
Kouassi Félix N'GUESSAN..... 184-196
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.13>

Lettres Modernes

- 14. La mutation des Halles en « fauve urbain » dans Le Ventre de Paris d'Émile Zola : Interprétation discursive et transposition**
Joëlle Fabiola NSA NDO..... 197-212
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.14>
- 15. La spirale du désordre : esthétique du chaos et critique sociale dans la vie en spirale d'Abasse Ndione**
Yambaïdjé MADJINDAYE..... 213-223
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.15>
- 16. L'enseignement du théâtre en milieu universitaire : quelles nouvelles orientations didactiques pour l'université Peleforo Gon Coulibaly ?**
Thely Innocent Bossé OPI & Bla Mireille N'GUESSAN..... 224-242
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.16>
- 17. Pouvoir du discours et discours du pouvoir dans andromaque de Racine**
Mathilde GOGO..... 243-259
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.17>
- 18. Le personnage âgé et l'urgence du développement dans Le Sorcier blanc et l'usine maudite de Ferdinand Ndinda Ndinda**
Pierre Olivier EMOUCK..... 260-275
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.18>
- 19. Le polar diasporique comme dé-canonisation et miroir des identités postcoloniales fragmentées dans un monde en mutation**
Dame Kane..... 276-286
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.19>
- 20. D'une éthique en sourdine dans les romans d'anticipation et les polars de René-Charles Rey**
Baffétégué DIARRASSOUBA..... 287-297
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.20>

- 21. Jeu(x) et enjeu(x) dramatiques des catégories culturelles dans la couronne aux enchères d'Amon d'Aby et Sikasso ou la dernière citadelle de Djibril Tamsir Niane**
 Zibé Nestor YOKORE & Jean-Marie GNAHORE..... 298-316
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.21>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 22. Le participe passé employé avec les auxiliaires « être » et « avoir » dans un contexte scolaire bilingue**
 Oumar LINGANI..... 317-330
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.22>
- 23. Les archives, un outil de régularité, transparence et de continuité de procès judiciaires**
 Aboubacar 1 SYLLA & Abdoulaye Bountou BANGOURA..... 331-345
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.23>
- 24. L'offre de formation en journalisme en République du Congo : inadéquation entre enseignements académiques et besoins des entreprises de presse**
 Antonin Idriss BOSSOTO 346-361
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.24>
- 25. Réintégration des ex-réfugiés ivoiriens du Libéria, de la crise post-électorale de 2010 à 2011**
 Oyéyémi AMOS..... 362-387
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.25>
- 26. Politique et sport en Côte d'Ivoire : de l'usage du sport comme moyen de communication électorale**
 Kobenan Parfait KOUADIO..... 388-400
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.26>
- 27. Enjeux communicationnels liés à la promotion des applications mobiles en santé maternelle dans la commune de Bouaké**
 Moussa COULIBALY..... 401-414
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.27>
- 28. Inertie comportementale et résistance des pathologies cardiovasculaires au dispositif communicationnel ivoirien**
 N'GUESSAN CLEMENT KOUASSI..... 415-433
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.28>
- 29. Contribution de la communication pour l'acquisition des permis de conduire face au défi de l'incivisme routier à Bouaké**
 Aya Carelle Prisca KOUAME KONATE..... 434-448
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.29>

- 30. Le triangle de la dramaturgie politique dans la construction des discours électoraux ivoiriens**
N'dah Éric ANNET & Katcha Richmond KOUACOU 449-461
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.30>
- 31. Genre et plateformes numériques : quels usages des femmes en Côte d'Ivoire**
Kadohofanan Fatoumata DAGNOGO OUATTARA..... 462-478
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.31>
- 32. Problématique de l'image de marque des partis politiques ivoiriens en contexte électoral chez les jeunes en Côte d'Ivoire**
Khan KOUAME & Julien Anonkpo ADJUE..... 479-496
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.32>
- 33. Analyse morphosyntaxique des séries verbales en Nghlwa (Mbatto)**
Diane Laure KESSIÉ - OUATTARA & Yao Maxime DIDO..... 497-513
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.33>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 34. Contribution à l'histoire du commerce entre la gold Coast et l'Europe (XV^e-XVIII^e siècles)**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 514-534
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.34>
- 35. Management féminin en entreprise. Une approche du genre en Côte d'Ivoire (2011- 2020)**
Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 535-554
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.35>
- 36. La migration dans le cercle de Ouahigouya de 1920 à 1958**
Windpouiré Isidore KONSEIBO & Rasmané Konseimbo..... 555-570
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.36>
- 37. Compte rendu du séminaire sur le thème : « Les politiques de jeunesse au Sénégal (XIX^e-XXI^e s.) »**
Saliou Dit Baba Diallo, Amadou Dramé,
El Hadji Amadou Ba Ndiaye & Ambroise Djéré Mendy..... 571-584
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.37>
- 38. La révolte des Sénoufo fodonon et Kufruo dans le second empire de Samory Touré, 1895 – 1896**
OUATTARA Yacouba..... 585-600
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.38>
- 39. Félix Houphouët-Boigny et la construction de l'unité nationale, de 1951 à 1980**
BAKAYOKO Abou & COULIBALY Youssouf..... 601-614
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.39>

- 40. Sahara occidental : prolongation du conflit et dérives sécuritaires (1991-2021)**
 Marcel Koko KAMBIRÉ..... 615-627
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.40>
- 41. Domitien, l'empereur mal-aimé de l'intelligentsia romaine**
 Moussa Aleyri Salam SY..... 628-642
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.41>
- 42. Les troubles internes en Égypte, du règne de Ptolémée III à la bataille d'Actium**
 BOUSSOU Koffi Arcel..... 643-656
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.42>
- 43. L'approche contestataire de la diplomatie ouest africaine : de sa conception à sa résurgence**
 Bamba ABDOULAYE & Abou DAPPAH..... 657-676
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.43>
- 44. Le palais royal du moogo central : entre loyauté et duplicité des tāsobēn-damba**
 Gérard TAPSOBA..... 677-691
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.44>
- 45. Politique de santé post coloniale au Burkina Faso : un essai manqué de démocratisation de la santé (1960-2000)**
 ZABSONRE Moussa..... 692-709
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.45>
- 46. Réactions des Askia face à la menace marocaine au Songhay au XVI^e siècle**
 Massandjé FADIKA KANO & KOFFI Kouamé Charles Landry..... 710-725
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.46>
- 47. La traite du binôme café-cacao à Bocanda, 1930-1975**
 Yao Alain HAMIEN & N'Goran Alphonse BROU 726-743
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.47>
- 48. L'ouverture commerciale du Burkina Faso : les défis liés au Développement des infrastructures de transport (1990-2015)**
 Windlassida Roberto SAVADOGO..... 744-762
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.48>
- 49. La riziculture urbaine à Korhogo de 1974 à 2012 : entre recul et résilience**
 Ladji Mory TOURE..... 763-781
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.49>
- 50. ONG humanitaires occidentales et leurs assistances au Tchad (région de l'Est), 1965-2023**
 PONRA KOYANBELE..... 782-799
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.50>

- 51. Ferme-école de Bouaké : une stratégie de reconstitution et d'amélioration de l'élevage dans la colonie ivoirienne : (1910-1927)**
 Kan Raymond KOUAMÉ..... 800-817
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.51>
- 52. La L'impact des inondations sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso (1960-2020)**
 LYDO Issaka..... 818-828
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.52>
- 53. L'agriculture sénégalaise de 1960 à 1975 : une analyse de la performance du « Programme agricole » à partir des statistiques de la production**
 Abdou Karim TANDJIGORA..... 829-844
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.53>

Archéologie

- 54. La sidérurgie ancienne dans le Grand Ouest de la Côte d'Ivoire : Inventaire et analyse des sites**
 TIÉ BI Galla Guy-Roland, YAO Kouamé Junior & Koya Emmanuel 845-863
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.54>

Géographie

- 55. Espaces publics de la commune d'Adjamé (Abidjan, Côte d'Ivoire) à l'épreuve de la prolifération des gares informelles**
 AKA Assalé Félix..... 864-877
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.55>
- 56. Transformation du paysage urbain et pressions environnementales sur le fleuve Casamance : une approche géospatiale à Kolda**
 Oumou BALDE & Mohamed Lamine NDAO 878-895
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.56>
- 57. Analyse spatiale du potentiel en eau souterraine dans le bassin versant du N'zi (centre-est de la Côte d'Ivoire)**
 Kan Alexis KOFFI, Kouakou Charles KONAN,
 Kouamé Fulgence KOUAME & Béh Ibrahim DIOMANDE..... 896-915
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.57>
- 58. Risques environnementaux et sanitaires des huiles alimentaires usagées dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi**
 Comlan Irené Eustache Zokpénou QUENUM..... 916-934
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.58>
- 59. Le numérique dans le département de Toulepleu : catalyseur ou mirage du développement local ?**
 GAHIÉ Gnatin Mathias, KONE Kapiéfolo Julien,
 LOUKOU Alain François & KOFFI Brou Émile..... 935-950
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.59>

- 60. Stratégies de prévention des conflits fonciers aux frontières benino-nigerianes : cas de Tchaourou au Benin**
M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA & Comlan Julien HADONOU..... 951-967
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.60>
- 61. Organisation spatiale des zones criminogènes et initiatives communautaires de sécurisation dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**
Atsé Calvin YAPI 968-986
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.61>
- 62. Activité cotonnière et recomposition de l'espace dans la commune rurale de Diaramana**
Arouna DEMBELE, Sory Ibrahima FOFANA & Sina COULIBALY..... 987-999
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.62>
- 63. Tendance climatique et évolution du calendrier culturelle dans le Sud du V-Baoulé (le centre de de la Cote d'Ivoire)**
Kouamé Casimir DJE & Beh Ibrahim DIOMANDE..... 1000-1015
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.63>
- 64. Dynamiques métropolitaines et gouvernance du service des déchets à Dakar**
Ibrahima Diombaty, Abdou Kadry Mané, Momar Diongue, Papa Sokho & Dramane Cissokho..... 1016-1029
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.64>
- 65. La vie Impact des recommandations du séminaire de Grand-Bassam (2017) sur la performance des services de remorquage du port d'Abidjan**
Koulai Hervé YRO..... 1030-1039
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.65>
- 66. Les commerçants du marché de gros de Bouaké dans l'approvisionnement en produits vivriers**
Tokou Innocent ASSOUMOU, Ini Odette SOM épse KOSSONOU, Dhédé Paul Eric KOUAME & Arsène DJAKO..... 1040-1059
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.66>
- 67. Dynamiques résidentielles et disparités du cadre de vie à Port-Bouët (Abidjan)**
Ohomon Bernard EVIAR..... 1060-1079
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.367>
- 68. Utilisation d'internet et surcharge pondérale chez les adolescentes dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest**
Bruno Yempabou Lankoandé..... 1080-1093
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.68>

Philosophie

- 69. Prospective et démocratie en Afrique : bilan et défis d'avenir**
OUMAR MBOUP..... 1094-1107
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.69>

- 70. Ebenezer Njoh-Mouelle et la reconstruction de l'identité africaine :
une lecture philosophique de la subjectivation postcoloniale**
Théodore HONBA..... 1108-1122
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.70>
- 71. Éducation à la citoyenneté et développement durable en Afrique**
Dalhi Eliot Francis SEABA..... 1123-1133
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.71>
- 72. Politisation de la recherche et problématique de
l'objectivité scientifique chez Kuhn et Lakatos**
Djibril ZIGUI..... 1134-1145
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.72>
- 73. L'archétype du grand homme :
spécificités distinctives ou puissance d'incarnation ?**
Baba Hamed OUATTARA..... 1146-1159
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.73>
- 74. Les métamorphoses de la métaphysique : résilience d'un savoir contesté**
Fernand Kouassi GNAHOUE..... 1160-1175
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.74>
- 75. Crises politiques et populisme en Afrique de l'ouest :
quel avenir pour la démocratie ?**
TANOÛ Kouassi Thomas & AGBRA Kouassi Marcelin..... 1176-1191
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.75>
- 76. Jacques Ellul et la critique des acceptions de la révolte
chez Albert Camus : l'actualité de l'approche camusienne**
Laragnon Silué..... 1192-1207
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.76>
- 77. La figure de l'étranger à travers la distinction entre sens et référence
chez Frege : penser l'altérité comme puissance de résistance
dans le langage logique**
Kiyopoh Frédéric OUATTARA..... 1208-1226
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.77>
- 78. Qualité de vie liée à la santé et changement climatique en Afrique :
la justice environnementale en question**
Affoué Marie-Laure KOUASSI & Kouadio Victorien EKPO..... 1227-1238
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.78>
- 79. De l'universalité à la contextualisation africaine du compromis**
Baoude NATOINGAR..... 1239-1262
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.79>
- 80. La vie philosophique chez Socrate, un vecteur de développement humain**
Bi Gooré Marcellin GALA 1263-1275
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.80>

Anthropologie et sociologie

- 81. La constitution : instrument de conquête et de conservation du pouvoir au Togo**
Adoté Akué AKPABIE..... 1275-1298
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.81>
- 82. Précarité alimentaire et engagement associatif : un champ des dynamiques verticales et horizontales à Badan (Cameroun)**
Catherine NGONO & Valentin TAOUGA MANA..... 1299-1316
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.82>
- 83. Personnes déplacées internes (PDI) de la ville de Ouagadougou : perspectives de retour et de réinstallation**
SAWADOGO Honorine Pegdwendé..... 1317-1333
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.83>
- 84. La double journée des femmes actives au Gabon : entre responsabilités professionnelles et domestiques**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 1334-1350
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.84>
- 85. Groupements féminins et relations de genre dans un contexte de crise sanitaire à Lola**
Karamo CONDE..... 1351-1366
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.85>
- 86. Stratégies et pratiques communautaires de prévention du paludisme chez les enfants de 0-5 ans**
Laurent Gnimian KOUDOUGOU, Issou GANAMÉ,
Léa PARÉ/TOÉ & Patrice TOÉ..... 1367-1383
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.86>
- 87. Ressources sociales et intégration professionnelle des jeunes diplômés à Abidjan (Côte d'Ivoire)**
Dhaibout Romuald N'DRIN..... 1384-1398
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.87>
- 88. Education au développement durable en Côte d'Ivoire : propositions et implémentations de pratiques innovantes**
Hamidou TRAORE 1399-1414
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.88>
- 89. Artificial intelligence and houpouëtist propaganda in ivorian daily general news**
N'GUESSAN Djemis Jean Elvis Ghislain..... 1415-1429
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.89>
- 90. Insalubrité bioécologique et facteurs anthropiques à Abidjan : Une analyse paléoanthropologique du quartier Ouassakara (Yopougon)**
Adijatu Abeni ALAYO, Koffi Alexandre YAO & Yao Célestin AMANI..... 1430-1446
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.90>

- 91. Déterminants de la performance des productrices d'oignon de la coopérative des femmes de Komborodougou (Côte d'Ivoire)**
Ségbé Guy Romaric BALLE..... 1447-1462
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.91>

- 92. Genre et réussite universitaire : dynamiques de performance académique à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)**
Bambado BALDE..... 1463-1479
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.92>

Psychologie

- 93. Déterminants psychosociaux de l'attitude des filles envers les filières scientifiques au Lycée Antoine Gauze Daloa**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1480-1496
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.93>

- 94. Influence des attributs individuels sur les comportements de santé chez des femmes de Yopougon (Abidjan-ci)**
Gnenekan Kassoum YEO..... 1497-1514
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.94>

Science de l'éducation

- 95. Feminisation de l'encadrement de la petite enfance : quels enjeux pour le développement de l'éducation préscolaire au Burkina Faso ?**
Joseph BEOGO..... 1515-1534
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.95>

- 96. Enjeux de l'intégration des TICE par la classe inversée et amélioration des performances scolaires : étude de cas sur la perception des enseignants**
Ibou DIENG & Babacar BITEYE..... 1535-1547
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.96>

- 97. Disparités en éducation : quelles stratégies pour la remédiation**
Charlotte ESSEBE-EKWELGEN..... 1548-1559
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.97>

Criminologie

- 98. Jeunes filles convoyeuses dans le transport interurbain du groupe Camille Sarl à Bonoua**
Dago Pierre FEGBO & Aka Célestin ABOUDOU..... 1560-1578
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.98>



Réactions des Askia face à la menace marocaine au Songhay au XVI^e siècle

Massandjé FADIKA KANO
Université Alassane Ouattara,
Bouaké – Côte d’Ivoire,
Email : sabusy7791@gmail.com

&

KOFFI Kouamé Charles Landry
Université Alassane Ouattara,
Bouaké – Côte d’Ivoire,
Email : kofficland@yahoo.fr

Date de soumission : 14-09-2025

Date de publication : 31-10-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.46>

Résumé

Cet article examine l’attitude des princes Askia face à la menace des Saadiens au XVI^e siècle au Songhay. À travers une analyse critique et croisée de la tradition songhay, des *Tarikhs* soudanais et de la chronique marocaine d’Al-Zayyani, il questionne les choix faits par les différents Askia selon les contextes, dans la gestion de la crise qui les oppose aux Chérifs. Ainsi, il souligne la démonstration de forces faite par Askia Ishaq I face aux injonctions du sultan de Marrakech. Il note ensuite, qu’Askia Daoud et Askia El Hadj ont successivement priorisé la vie des populations contre les attaques marocaines en faisant des compromis. Enfin, l’étude relève que face aux exigences du sultan Moulaï Ahmed et dans un environnement tendu, Askia Ishaq II lui déclara la guerre. Prenant par la suite, conscience de son infériorité, il proposa un accord qui fut rejeté par l’envahisseur. Ce fut la fin de l’empire Songhay.

Keywords : Attitude-Askia-Guerre-Maroc-Saadiens

Reactions of the Askia to the moroccan threat to Songhay in the 16th century

Abstract

This article examines the attitude of the Askia princes toward the Saadian threat in 16th-century Songhay. Through a critical and cross-analysis of Songhay tradition, Sudanese *Tarikhs*, and the Moroccan chronicle of Al-Zayyani, it questions the choices made by the different Askia according to the contexts in managing the crisis opposing them to the Sharifs. Thus, it highlights the demonstration of force made by Askia Ishaq I in the face of the injunctions of the Sultan of Marrakech. It then notes that Askia Daoud and Askia El Hadj successively prioritized the lives of the populations against Moroccan attacks by making compromises. Finally, the study notes that faced with the demands of Sultan Moulaï Ahmed and in a tense environment, Askia Ishaq II declared war on him. Subsequently, realizing his inferiority, he proposed an agreement that was rejected by the invader. This marked the end of the Songhay Empire.

Keywords: Attitude-Askia-War-Morocco-Saadians

Introduction

La production historiographique relative à l'empire Songhay est assez prolixe sur la crise l'opposant au sultanat marocain au XVI^e siècle. Les mobiles économiques, politiques, psychologiques, religieuses et les conséquences de cet antagonisme ont été mis en lumière par des historiens comme N.G. Kodjo (1971), S.M. Cissoko (1975) D-I Zakari (1982), A. F. Iroko (1984), A.B. Konaré (1991), I. Lo (1995). Cependant, les répliques données par les différents Askia¹, souverains de la seconde dynastie de l'empire Songhay, depuis le déclenchement de ces tensions jusqu'à l'affrontement, ont été sommairement abordées. Le réexamen de cette question permet d'appréhender sous un angle différent, le conflit entre le Maroc et le Songhay.

Le travail ambitionne d'expliquer l'attitude des Askia face aux exigences des Saadiens. Quels sont les choix faits par les souverains songhay pour répondre à la demande de plus en plus pressante des Chérifs² ? Comment les princes soudanais ont-ils géré cette crise ? L'analyse s'appuie sur la critique et le croisement de diverses informations. Celles-ci sont extraites d'une part, de la tradition songhay, recueillie par Hamidou Moussa à Téra auprès du vieux Hammadou Soumaïla puis d'autre part, des sources soudanaises, le *Tarikh Es-Soudan* et le *Tarikh El-Fettach* complétées par une chronique marocaine, celle de al-Zayyani. Cette démarche permet d'organiser la réflexion autour de trois axes dont le premier s'intéresse à la démonstration de la puissance militaire par Askia Ishaq I, le deuxième, à la préservation de la vie des populations et aux compromis sous Askia Daoud et Askia El-Hadj et le dernier, à la déclaration de guerre et à la proposition de paix par Askia Ishaq II.

1. Fermeté et démonstration de forces par Ishaq I

Le XVI^e siècle voit naître la question de l'exploitation et de l'appropriation des salines de Teghazza entre le Maroc et le Songhay. Les prétentions marocaines débutent par des correspondances³ adressées aux souverains Askia. Askia Ishaq I résolut d'être virulent et énergique. Es-Sa 'di⁴ affirme que « durant les jours où son autorité était puissante, [il] reçut de Maulay Ahmed le Grand, empereur du Maroc une invitation à lui livrer les mines de Teghazza. »

¹ La dynastie des Askia, seconde dynastie du Songhay est fondée en 1492 après celle des Sonni par Mohammed Silla ou Touré devenu Askia Mohammed et plus tard Askia El Hadj Mohammed

² Les Saadiens sont également appelés des Chérifs. La qualité de Chérifs provient de leur lien de parenté avec le prophète Muhammad d'après des témoignages. Voir à ce sujet, R. Le Tourneau, « Histoire de la dynastie sa'dide » *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, N° 23, pp.5-6

³ ES-SA 'DI Amir, 1964, *Tarikh Es-Soudan*, Paris, Maisonneuve et Larose, p.163

⁴ *Ibidem*, p.192

Askia Ishaq I est l'un des fils de Askia El Hadj Mohammed, le fondateur de la seconde dynastie du Songhay. Ishaq I règne de 1539 à 1549. Un croisement des textes et des dates entre le *Tarikh es-Soudan* et l'extrait d'*Al-Targuman* d'Al-Zayyani traduit par Roger Le Tourneau⁵ permet de dire que ce message est celui du sultan marocain Ahmed al-Araj⁶ qui a régné de 1518 à 1545. Moulay comme il est mentionné dans *le Tarikh es-Soudan*, est un titre honorifique signifiant "mon seigneur". En 1544-1545, le sultan Ahmed al-Araj, souverain de Marrakech, après son éviction du pouvoir par son frère cadet⁷, Muhammad Ech-Cheick, s'installa à Sidjilmasa⁸ puis par la suite au Touat.⁹ Cette oasis était un carrefour d'échanges qui servait de relais, recevant les produits provenant de divers horizons dont Tombouctou. Les produits étaient alors acheminés à l'intérieur du Maghreb. Aux dires de S. M. Cissoko (1975 : 61), Touat était relié à Tombouctou par Teghazza qui abritait la grande mine de sel. Cette cité au sud du Maroc était, de ce fait, plus proche du Soudan occidental par ricochet, du Songhay.

Établi au Touat, le roi déchu, complotait avec la dynastie Wattasside¹⁰ de Fès pour combattre son frère.¹¹ Ainsi, la possession des salines de Teghazza, source considérable de richesse constituait pour lui, un moyen de s'assurer non seulement, le monopole du commerce transsaharien surtout celui de l'or, mais aussi de mobiliser des fonds et les ressources nécessaires pour la reconquête du pouvoir. C'est dans ce contexte qu'il exhorta Askia Ishaq I par le biais d'un messenger, certainement un bachoud¹² ou un marchand des caravanes ou encore un Messoufa, berbère, habitant et maître du désert, à lui céder les gisements. Celui-ci lui

⁵ LE TOURNEAU Roger, 1977, « Histoire de la dynastie sa'dide », *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, N°23, pp.16-17

⁶ Ahmed al-Araj et Muhammad al-Shayh ou Mohammed Ech-Cheick sont les fils de Muhammad b. Abd Rahman al-Qa'im qui a jeté les bases de la fondation de la dynastie saadienne en tant que chef de la communauté musulmane en 1510-1511 au déclin de la dynastie wattasside. Ahmed al-Araj, le fils aîné, succède à son père à la mort de ce dernier en 1518. Son frère cadet devient son adjoint. En 1541, Ahmad al-Araj et son frère Mohammed al-Shayh ou Mohammed Ech-Cheick unissent leurs forces à la tête des forces armées pour assiéger la forteresse d'Agadir située sur la côte Atlantique sud du Maroc alors possession portugaise. Ils réussissent à la reprendre mais se disputent au sujet du butin. En 1544, Mohammed al-Shayh décidant de combattre son frère aîné, l'évince du pouvoir. Ahmed al-Araj [1518-1545] écarté du pouvoir en 1544 par son frère cadet Mohammed al-Sayh ou Mohammed Ech-Cheikh, se retire dans le désert au Touat. Cette oasis au milieu du Sahara était très proche de Teghazza et par conséquent du Soudan occidental. Le roi déchu était disposé à combattre son frère qui menait des luttes contre la dynastie Wattasside. Une première tentative avait échoué en 1545. Cf. LE TOURNEAU Roger, 1977, « Histoire de la dynastie sa'dide », *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, pp.10-20

⁷ LE TOURNEAU Roger, *Op.Cit.*, p.16

⁸ *Ibidem*, p.16

⁹ *Ibid.*, p.17

¹⁰ Les Wattassides descendants des Banu Wattas, cousins des Mérinides font partie du groupe des Zénètes originaires de l'est du Maroc. Ils y règnent de 1471 à 1549 date à laquelle ils sont évincés par les Saadiens. Cf. LE TOURNEAU Roger, 1977, « Histoire de la dynastie sa'dide », pp.10-20

¹¹ LE TOURNEAU Roger, *Op.Cit.*, pp.16-17

¹² Ce titre désigne un officier chargé de transmettre les dépêches ou communications importantes. Cf. A. ES-SA'DI Amir, 1964, *Tarikh Es-Soudan*, p.221

répondit en ces termes : « Le Ahmed qui a écouté (ces conseils) ne saurait être l'empereur actuel du Maroc et quant à l'Ishaq qui l'écouterait ce n'est pas moi ; cet Ishaq-là est encore à naître. »¹³

La réponse ferme et incisive de Askia Ishaq I au message d'Ahmed Al-Araj qui est manifestement une injonction laissant entrevoir une intimidation, traduit deux logiques : la dénégarion de la revendication jugée illégitime d'un sultan affaibli et la préservation du contrôle des mines de sel par les Askia. La déchéance de Ahmed Al-Araj ne pouvait être dissimulée. Touat était fréquenté par des marchands qui pratiquaient le commerce transsaharien. Présents dans l'empire, certains parmi ces voyageurs collaboraient avec le pouvoir songhay. D'autre part, Teghazza à travers ces gisements qui généraient d'importantes ressources, constituaient une préoccupation majeure dans un contexte géopolitique instable. Propriété des Berbères Sanhadja précisément les Messoufa qui l'exploitaient exclusivement, le réservoir minier est conquis par Askia el Hadj Mohammed entre 1501 et 1515 et intégré à ses États (S. M. Cissoko, 1975 : 79). Il est administré par un agent impérial dénommé *Teghazza-Mondzo*¹⁴ nommé par les Askia.¹⁵ Celui-ci choisi parmi les tribus berbères du Sahara, était chargé de prélever des impôts sur le sel (S. M. Cissoko, 1975 : 113) qui provenait de ces salines. Les barres du sel gemme étaient alors transportées par les caravanes provenant de Sidjilmasa au sud du Maroc en direction des villes commerciales ouest-africaines. Le sel était une denrée rare et très prisée par les populations de l'Ouest africain médiéval¹⁶. Il était échangé par les marchands arabo-berbères dans les centres commerciaux au Songhay contre l'or issu des mines de Bitou¹⁷ dans le Bergo au sud-ouest de Gao. Cet or y était convoyé par les commerçants Wangara. Les revenus de ces échanges constituaient une grande partie des ressources de l'empire et des dépenses des Askia. Le commerce du sel contribuait ainsi au dynamisme économique de l'empire. Teghazza, « grande saline d'approvisionnement du Soudan occidental » (S.M. Cissoko, 1975 : 86) représentait alors un enjeu capital pour les souverains de Gao.¹⁸ Et cette suzeraineté était reconnue par les sultans du Maroc du moins jusqu'à l'avènement des Saadiens. (R. Mauny, 1964 : 513)

¹³ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit*, p.163

¹⁴ En langue sonraï, Teghazza-Mondzo signifie Inspecteur ; celui-ci était chargé de prélever des taxes sur le sel.

¹⁵ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit.*, p.174

¹⁶ Le sel était utilisé dans les repas, dans les préparations thérapeutiques, dans la conservation de la viande et du poisson... Le sel servait aussi de monnaie d'échange. Vu sa rareté au Soudan occidental, il s'échangeait contre de l'or. Cf. IBN BATTUTA in CUOQ Joseph, Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilad Al-Sudan), Paris, CNRS, p.291

¹⁷ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit*, p. 22

¹⁸ Gao était la capitale politique de l'empire Songhay.

Par ailleurs, Askia Ishaq I poursuit sa riposte en joignant l'acte à la parole. D'après Sa'di : « Il envoya deux mille Touareg montés en leur enjoignant de saccager toute l'extrémité du Dra'a du côté de Marrakech, de ne tuer personne et de revenir ensuite sur leurs pas. Les Touareg [...] pillèrent toutes les richesses qu'ils trouvèrent en cet endroit. »¹⁹

Cette offensive est un coup d'éclat, une démonstration de la puissance militaire songhay ayant pour objectif d'anéantir toute velléité de conquête de la grande saline de Teghazza. Elle montre tout l'intérêt accordé à cette source d'approvisionnement. Elle révèle aussi une stabilité politique et une connexion avec les peuples tributaires. Bien que le pouvoir songhay ait été éprouvé par des luttes fratricides à la suite de l'usurpation de l'autorité royale par Askia Mousa (1528-1531), le règne d'Askia Ishaq I s'est déroulé sans heurts, même si le *Tarikh Es-Soudan* raconte que face à toute tentative de résistance, il faisait assassiner le ou les présumés.²⁰ L'empire songhay connaissait une relative période d'accalmie. De plus, il était doté d'une armée de métier qui regroupait des guerriers redoutables grâce à l'Askia Mohammed-Boukhan (1531-1537).²¹ À ces combattants, s'adjoignaient des troupes fournies par les États tributaires lors des campagnes militaires. C'est dans ce contexte qu'à la demande de Askia Ishaq I, des Touareg,²² se sont rendus au Dra'a au sud du Maroc dans le but d'agresser les commerçants qui s'y trouvent.

Cette attaque représente également une guerre ouverte. Et, vu l'enjeu de la crise, les agressions des populations marocaines ne resteront pas sans conséquence malgré la disparition de Ahmed al-Araj en 1557²³. Les Askia réagiront autrement.

2. Préservation de la vie des populations et compromis sous Askia Daoud et Askia El-Hadj

Face aux agressions et aux demandes marocaines, Askia Daoud (1549-1582) et par la suite Askia El Hadj (1582-1586) optent pour la sécurité des populations et pour des compromis.

Après avoir unifié le Maroc, le sultan Muhammad Ech-Cheick décide de répondre aux attaques perpétrées au Dra'a par Askia Ishaq I et de saisir le centre minier. Ainsi, au cours de l'année 1556-1557, il fait assassiner le *Teghazza-Mondzo* Mohammed-Ikoma au service du pouvoir

¹⁹ ES-SA'DI Amir, *Op.Cit*, p.164

²⁰ *Ibidem*, p. 158

²¹ *Ibid.*, p.154

²² Les Touareg étaient également des alliés au Songhay. Des princesses askia avaient épousé des chefs touaregs à l'exemple de Kibira, l'une des sœurs de Askia Ismail dont le conjoint était le Magcharen-koï ou chef des Touareg, Akbiren-Kasa. Cf. KATI Mahmoud, 1981, *Tarikh El-Fettach*, Paris, Maisonneuve et Larose, p.151

²³ Avant son assassinat par des espions turcs, Mohammed al-Shayh ou Ech-Cheick avait ordonné à ses domestiques d'éliminer Ahmed al-Araj et son fils Zaydan. Ces différents meurtres eurent lieu en l'espace d'une semaine la même année. Voir à ce sujet, LE TOURNEAU Roger, *Op.Cit.*, p.24

songhay. Pour y parvenir, il est aidé par un concours de circonstances. En effet, un chef touareg le *Filali Ez-Zobeïri* lui offre ses services pour se venger d'Askia Daoud. La raison est que le Touareg accuse le souverain de Gao de lui avoir préféré son cousin, le défunt Mohammed-Ikoma au poste de percepteur du Teghazza.²⁴ Cet acte de perfidie, fréquent au sein de la classe politique, met bien souvent en péril la vie des populations et celle de l'empire. L'intervention marocaine causa la mort de certains travailleurs de la mine notamment des Touareg transporteurs du sel gemme. Les survivants purent informer l'Askia qui leur demanda d'abandonner les salines et de trouver un autre gisement. Teghazza fut alors délaissé temporairement.²⁵

Contre l'action violente des Marocains, Askia Daoud, successeur et frère d'Askia Ishaq I, réagit avec prudence en priorisant la sécurité des travailleurs. Il trouva une autre alternative, celle de rechercher un autre gisement. Ce fut la mine de *Teghazza-El-Ghizlan* ou *Teghazza des Gazelles* au sud de la grande saline.

Askia Daoud eut un long règne qui correspond à l'âge d'or de la civilisation nigérienne (S.M. Cissoko, 1975 : 87). Il entreprit de nombreuses conquêtes qui lui permirent de consolider son pouvoir. M. Kati note qu'« il eut toute la puissance et l'autorité qu'il put désirer »²⁶. Ayant servi à différents postes sous les règnes de ses frères, il avait acquis l'expérience et il connaissait les défis auxquels était confronté l'empire. D'après S.M. Cissoko (1975 : 87), il dirigeait avec sagesse et modération. Cette qualité justifie son attitude face à cette mésaventure dans le Sahara. L'absence de riposte à la mesure de l'agresseur fut interprétée comme un esprit de négociation (S.M. Cissoko, 1975 : 90). Car les mines de sel de Teghazza ne furent pas abandonnées. Elles demeurèrent encore la possession du Songhay. En 1557, le sultan marocain Mohammed Ech-Cheick fut décapité par ses ennemis Turcs.

La question des salines de Teghazza resurgit une vingtaine d'années plus tard précisément en 1578 sous le règne du fils de Muhammad Ech-Cheick, le sultan Ahmed al-Mansour dit Edz-Dzehebi. Celui-ci succédait à son frère Abd al-Malik qui mourut en 1578.

Ahmed al-Mansour (1549-1603), sixième roi de la dynastie saadienne, de son vrai nom Abou'l Abbas Ahmed El Mansour appelé communément Moulaï Ahmed participe aux côtés de son frère aîné malade aux combats dits la guerre des Trois Rois²⁷ contre le Portugal. La guerre prend

²⁴ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit.*, p. 174

²⁵ *Ibidem*

²⁶ KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p. 177

²⁷ La bataille des trois rois ou la bataille de Ksar el-Kébir (Alcazaquivir) s'est déroulée le 04 août 1578 sur les rives de l'oued al-Makhazin au nord du Maroc. Cette bataille décisive en vue de combattre le Portugal envahisseur,

fin avec la victoire du Maroc quelques temps après la mort de l'intrépide Abd al-Malik. Moulaï Ahmed sorti vainqueur de ce conflit, adopte le surnom de Moulaï Edz-Dzehebi autrement dit “ le doré, le victorieux ” et prend le pouvoir en 1578. Dans la même année, il envoie une ambassade à son homologue soudanais lui demandant de lui abandonner l'exploitation du gisement saharien pour une année. Le *Tarikh Es-Soudan* et le *Tarikh El-Fettach* sont restés silencieux sur une éventuelle réponse du souverain de Gao. Est-ce par choix ou par manque d'information ? Toujours est-il qu'à la suite de cette requête, aux dires de Es-Sa 'di,²⁸ le sultan marocain « envoya une somme de 10.000 pièces d'or à titre de cadeau et de don [...]. » Le cadeau était certainement destiné à gratifier Askia Daoud pour avoir accédé à sa demande. C'était surtout une compensation pour les pertes que cet accommodement pouvait occasionner. Pour N.G. Niamkey (1971 :131), cette somme représentait un investissement pour Moulaï Ahmed qui désirait se rendre maître des mines de Teghazza. Il note que sur cette base, on peut admettre que le nombre de chameaux qui transportaient les barres de sel à Tombouctou au Songhay par an, était supérieur à 10000 avec des charges estimées à 175 kg chacune. Le sel étant échangé contre de l'or, il pouvait espérer rapporter de gros revenus en or. Quoi qu'il en soit, Teghazza était un enjeu capital pour les deux pouvoirs. Cette collaboration admise par Askia Daoud épargna l'empire des tensions et des morts inutiles. Les deux souverains devinrent des amis jusqu'à la mort du roi songhay en 1582.²⁹

La victoire face au Portugal assura au Maroc une richesse considérable avec le paiement de la rançon des captifs par Henri Ier, le nouveau roi du Portugal qui fit parvenir au sultan marocain trois cents mille ducats³⁰ d'argent et une quantité de vases et d'objets précieux. Le triomphe valut à Moulaï Ahmed, un prestige international. Il reçut des ambassadeurs des princes d'Alger, de Tunis, de Tripoli, d'Égypte, du sultanat ottoman.³¹ Cette gloire qui hissa le Maroc au rang de puissance en Afrique du Nord lui permit de connaître une ère de paix et de prospérité ; ce qui motiva davantage le nouveau sultan à envisager une expansion territoriale. La fortune

réunit des armées conduites par trois rois, le souverain marocain Abd al-Malik, son neveu et roi déchu, al-Mutawakkil et l'allié de ce dernier, le roi du Portugal Sébastien Ier. Abd al-Malik, très malade mourut avant la fin des combats, les deux autres furent tués. La bataille fut remportée par les forces royales marocaines conduites vers la fin par Moulay Ahmad surnommé pour cela al-Mansour (le victorieux). Cf. BA-KONARÉ Adam (1991), « Les relations politiques et culturelles entre le Maroc et le Mali à travers les âges » *Institut des Études Africaines*, Rabat, p.13

²⁸ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit.*, p.180

²⁹ *Ibidem*, p.180

³⁰ Le ducat est une ancienne monnaie d'argent et d'or utilisée au XIIe siècle en Europe.

³¹ LE TOURNEAU Roger, *Op.Cit.*, p.37 Moulaï Ahmed reçut également les émissaires des souverains de la France, de l'Espagne puis de l'Angleterre. Cf. DE CASTRIES Henry, 1909, *Sources inédites de l'histoire du Maroc, dynastie saadienne*. Archives et bibliothèque de France, Paris, Ernest Leroux, T.II, p.30

amassée l'amena à construire d'immenses et somptueux palais, de grandes forteresses³² et à moderniser l'armée en la dotant des armes et de la poudre en 1582 et 1583. (J. Caillé, 1940 : 193) Toutes ces dépenses ruinèrent le Maroc. Cette situation ajoutée au désir d'expansion, va davantage conforter Moulaï Ahmed dans la conquête des salines de Teghazza et plus encore dans celle de l'État soudanais croyant que celui-ci possédait un réservoir de mines d'or. Il poursuivit alors les tractations avec le successeur d'Askia Daoud.

Askia El Hadj II (1582-1586) est le fils et successeur d'Askia Daoud. En 1584, le roi marocain Moulaï Ahmed dans un jeu stratégique, envoya une ambassade à Askia El Hadj II avec de superbes cadeaux. L'objectif inavoué de cette mission était d'obtenir des renseignements sur ce pays. Askia El hadj II fit « le plus brillant accueil à l'envoyé marocain »³³ et en retour, lui remit un don de nombreux esclaves et d'eunuques. Après ces échanges, Moulaï Ahmed sans détour, lança deux expéditions. La première en direction de Ouédan avec 20000 hommes avec ordre de s'emparer de tous les pays qu'ils rencontreraient sur les rives du Sénégal et de poursuivre jusqu'à Tombouctou (M. Delafosse, TII, 1972 : 110). Ces troupes furent en majorité décimées par la faim et la soif. La seconde composée d'environ deux cents soldats fut envoyée à Teghazza dans le but de capturer toutes les personnes qu'elle trouverait sur les lieux. Fort heureusement, tous ceux qui s'y trouvaient purent s'échapper à temps.³⁴ Ces deux événements mentionnés dans le *Tarikh Es-Soudan*, bien qu'ayant eu lieu dans l'intervalle (1584-1586) ne sont pas datés. Dans l'extrait d'*Al-Targuman* de Al-Zayyani traduit par R. Le Tourneau³⁵, il est noté que le sultan Al-Mansour ou Moulaï Ahmed avait envoyé un messager qu'il jugeait sagace, observateur et meilleur connaisseur des affaires du Soudan chez l'Askia. Le texte ne précise pas le nom du roi de Gao. L'émissaire avait pour mission de lui fournir toutes les informations sur l'empire Songhay et de remettre une lettre à l'Askia. Dans celle-ci, Moulaï Ahmed ordonnait de prélever une taxe par charge sur tous les chameaux qui transportaient le sel en direction du Songhay. Ces ressources selon ses propos, devaient servir à entretenir les armées qui faisaient la guerre sainte aux mécréants. Il fit accompagner son argumentaire d'une preuve des consultations juridiques faites auprès des imams qui admettaient que le contrôle de la mine était du ressort du chef de la communauté. La source maghrébine indique que l'Askia embarrassé ne put donner une suite aux exigences du sultan marocain. Celui-ci en colère résolut d'envoyer ses troupes au Soudan. L'analyse de l'extrait d'*Al-Targuman* d'Al-Zayyani révèle que ce courrier

³² LE TOURNEAU Roger, *Op.Cit.*, pp.37-38

³³ ES-SA'DI Amir, *Op.Cit.*, p.193.

³⁴ *Ibidem.*, p.194

³⁵ LE TOURNEAU Roger, *Op.Cit.*, pp.42-43

fut adressé au souverain songhay entre 1585 et 1586. Ces dates correspondent au règne d'Askia El Hadj. Cependant, la confrontation du texte avec le *Tarikh Es-Soudan* ne fait ressortir qu'un point commun, celui de la présence à Gao d'un émissaire considéré comme un espion. Les échanges de cadeaux ne sont pas mentionnés dans le texte traduit par R. Le Tourneau de même que le prélèvement des taxes par charge de sel n'est pas signalé dans la chronique de Es-Sa 'di. Ces silences traduisent de part et d'autre soit un problème de traduction, un manque d'information ou le choix délibéré de garder par devers soi les renseignements. En tout état de cause, l'état de santé de Askia El Hadj (atteint par des ulcères), la révolte de ses frères contre son pouvoir, l'amenuisement des ressources financières de l'empire du fait de la rareté des expéditions qui fournissaient des esclaves (produits de vente) et du conflit autour de Teghazza sont autant de motifs qui peuvent expliquer l'absence de réponse de l'Askia à la lettre de Moulaï Ahmed. Outre cela, la part de responsabilité de l'émissaire qui connaît si bien les affaires du Soudan, n'est pas à négliger. La prise en compte des éléments précités ou encore le désir d'une attaque marocaine contre le Songhay sont des éventualités qui peuvent l'amener à dissimuler le courrier.

Quoi qu'il en soit, les populations effarées, demandèrent protection à Askia El Hadj II. En accord avec les notables, celui-ci leur demanda d'abandonner les salines au profit d'autres gisements, sous peine de perdre leurs biens. Cela eut lieu en 1585³⁶. Le souverain comme son défunt père par ce choix privilégiaient la protection des personnes. Cela faisait la deuxième fois que Teghazza était délaissé afin d'assurer la sécurité de l'empire. Les Marocains ayant éloigné les miniers qui s'occupaient de l'extraction du sel, finirent par s'en aller. Ce n'est que plus tard, après leur départ que les salines furent réoccupées. Par ailleurs, la fermeture de la mine et l'insécurité sur les routes dues aux agressions entraînèrent une conjoncture économique au Songhay. En 1586, Askia El Hadj II déposé par ses frères, mourut quelques jours après.

Ahmed Al Mansour très déterminé et à l'affût du moindre détail, du moindre faux pas, mit tout en œuvre pour atteindre ses objectifs. Les circonstances lui firent favorables sous Askia Ishaq II, un autre fils d'Askia Daoud, qui adopta une autre attitude dans la gestion de cette crise.

³⁶ ES-SA'DI Amir, *Op.Cit.*, p.194

3. Déclaration de guerre et proposition de paix par Askia Ishaq II

La réplique donnée par Ishaq II à la menace de Moulaï Ahmed fut une déclaration de guerre suivie plus tard d'une proposition de paix dans un contexte de fragilité politique.

La déposition de Askia El Hadj II en 1586 ouvre une période de violences au Songhay. Il est détrôné par son frère Mohammed Bano qui devient le nouvel Askia de 1586 à 1588. Sous le règne de ce dernier et de celui de son successeur, des troubles secouent l'empire sous l'instigation du *balama* Mohammed Es-Sadek, « le commandant militaire de la région de Tombouctou [...] un prince réputé pour sa bravoure et son caractère violent » (S.M. Cissoko, 1975 : 94). Les agitations occasionnées conduisent à une guerre qui, d'après Mahmoud Kati fut :

La cause de la ruine du Songhaï car elle ouvrit la porte aux luttes intestines, occasionna l'abaissement du pouvoir royal et trancha le fil qui maintenait ensemble les rouages du gouvernement, au moment où l'expédition venue de Marrakech, allait en tombant sur le pays, précipiter les événements.³⁷

Alou est l'un des serviteurs de l'Askia Mohammed Bano. Il a la charge de *Kabara-farma*, percepteur des droits de sortie et d'entrée des marchandises au port de Kabara, ville située dans la partie occidentale de l'empire. De plus, il assure la mise en valeur des terres royales y compris celles qui sont octroyées aux hommes de science par les Askia. À ce sujet, le *Tarikh El-Fettach* raconte qu'il y eut une vive altercation entre cet agent et un érudit à propos d'un champ de riz qui avait été donné à ce dernier par un des Askia.³⁸ Il voulut lui enlever le champ sous le prétexte qu'il devait l'exploiter pour le compte de la maison royale. Ce comportement montrait le zèle avec lequel Alou exécutait ses tâches. Il était par ailleurs traité d'homme « méchant, grossier, et fonctionnaire ignorant, orgueilleux et entêté »³⁹. Par ailleurs, le pouvoir sous Askia Bano était aussi marqué par la cherté des vivres et l'absence de pluies. Deux situations imbriquées auxquelles l'on ajoutait la fermeture des salines de Teghazza due à la menace marocaine et la rareté des expéditions qui procuraient du butin depuis le règne de Askia El Hadj. Ces facteurs furent défavorables à l'empire et aux populations. Le trésor royal s'amenuisait. Cet état de fait engendra chez les savants du mécontentement vis-à-vis de Askia Mohammed Bano car ils ne bénéficiaient plus des mêmes libéralités que par le passé en termes de dons de plantations, d'esclaves... Ainsi, la brèche s'élargissait entre Gao et Tombouctou.

Tombouctou était la capitale économique, intellectuelle et religieuse de l'empire et Gao, sa capitale politique où résidaient les Askia. À Tombouctou, résidaient non seulement, de

³⁷ KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p. 230-231

³⁸ *Ibidem*, p.237

³⁹ *Ibid.*, p.237

nombreux négociants et lettrés venus surtout du Maghreb mais aussi des couturiers, des bijoutiers, des menuisiers, des boulangers... À la tête de cette cité, se trouvait un chef, le *Tombouctou-Koi*. Mais celui qui faisait figure d'autorité était le grand cadi, chef de tous les cadis, le juge suprême musulman dont l'influence s'étendait sur toute l'étendue de l'empire. Cette fonction devenue héréditaire a été confiée au Aqit, illustre famille d'érudits d'origine berbère par le fondateur de la dynastie Askia, Askia El Hadj Mohammed. Ce magistrat, entouré des oulémas, constituait le corps des conseillers des souverains Askia auquel des privilèges sociaux et financiers⁴⁰ étaient accordés. Garant du pouvoir spirituel, du salut éternel et de la justice suprême sur le territoire, le cadi intervenait très souvent dans la gestion du pouvoir et dans le choix des Askia. C'est ainsi qu'à travers lui, les gens de Tombouctou apportèrent leur soutien au *balama* Mohammed Es-Sadeq qui avait déjà l'affection d'une partie de la population pour l'avoir délivrée des abus de Alou.

Alou fut assassiné suite à un incident⁴¹ par le *balama* Mohammed Es-Sadeq. Craignant le châtement de son frère au pouvoir pour avoir tué son serviteur, mais aussi, profitant de l'impopularité du souverain et du soutien de certains de ses frères, il décide de le détrôner. Il y associe le *kourmina fari* Salih, l'un des principaux dignitaires dirigeant l'une des plus grandes forces militaires du pays installée au Tendirma dans la région occidentale de l'empire. Cependant, une crise de confiance entraîne les deux frères dans une lutte sanglante qui se solde par la mort du gouverneur Salih. Le *balama* Mohammed Es-Sadeq déterminé à réaliser son projet, réunit sous ses ordres toutes les troupes armées afin de destabiliser le pouvoir de Askia Mohammed Bano. Il avait avec lui les chefs des provinces de l'ouest à savoir le Baghena, le Hombori, le Bara etc.⁴². Les populations de certaines villes étaient acquises à sa cause : celle de Kabara pour avoir été délivrée par la tyrannie de leur chef Alou ; celle de Tombouctou qui avaient une grande affection pour lui et d'autres, affectées par la disette qui sévissait (S.M. Cissoko, 1975 : 92). Cette insurrection prit alors les proportions d'une guerre civile qui ne fit que fragiliser davantage le règne des Askia alors que la menace marocaine se précisait d'année en année. Askia Mohammed Bano, sur le théâtre des opérations, ne put pas prendre part aux hostilités car il perdit la vie sous sa tente. Cela eut lieu en 1588. Il fut remplacé au trône par un

⁴⁰ Les Askia gratifiaient ces savants de dons en numéraire, en esclaves, en plantations pouvant combler leurs besoins ; ces libéralités visaient à les défaire de toute contrainte afin d'accomplir librement leurs missions. Cf. KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p.115

⁴¹ Alou accusa l'esclave du *balama* Mohammed Es-Sadeq du vol du pagne de son esclave Gongai. L'accusé ayant clamé son innocence, Alou qui ne l'a pas cru, le fit enlever pour le battre et l'emprisonner. Cette démarche entraîna la colère du *balama* qui fit abattre l'eunuque Alou. Cf. KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p.231

⁴² KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p. 197

autre fils d'Askia Daoud, Askia Ishaq II, proclamé empereur par les dignitaires de Gao. Informées de la situation, les troupes de Mohammed Es-Sadeq le proclamèrent également Askia et lui prêtèrent serment de fidélité⁴³. Askia Ishaq II (1588-1591) galvanisé par son entourage, poursuivit les opérations avec son armée afin de mettre en déroute Mohammed Es-Sadeq et ses hommes. Ces derniers furent vaincus.

Les effets de cette guerre furent retentissants. Mohammed Es-Sadeq dans sa fuite, fut arrêté et mis à mort ainsi que tous les généraux, les chefs des provinces de l'ouest qui l'accompagnaient⁴⁴. Ses partisans furent poursuivis, arrêtés et exécutés pour la plupart. Le *Maghcharen-koï* Tibirt ou chef de Touareg et le *Tombouctou-koï*, chef de ladite ville Bokar n'échappèrent pas⁴⁵. « La répression impitoyable, se prolongea jusqu'à l'arrivée des Marocains en 1591 » affirme S.M. Cissoko (1975 : 93). Askia Ishaq II fit emprisonner ou tuer des généraux de l'armée et les dirigeants des régions occidentales de sorte que, des groupes qui s'allièrent au défunt *Kourmina* Salih, il n'en revint que des personnes de rang inférieur⁴⁶. Le Songhay détruisit ainsi la pièce maîtresse de son unité, le symbole de sa puissance et de sa grandeur, l'armée (N. G. Kodjo, 1971 : 67). C'est pourtant cette force qui lui permit d'étendre ses frontières, bâtissant cet empire et faisant de nombreuses expéditions généralement fructueuses. Ce conflit funeste engendra le démembrement de l'armée notamment celle des provinces occidentales, la deuxième grande force armée du pouvoir Askia après celle de Gao. Les insurrections, lorsqu'elles échouent, débouchent plus souvent sur de telles représailles. Toutes ces condamnations ont eu pour effet de porter atteinte à l'union entre les Songhay, créant la rupture définitive entre l'ouest (Tombouctou) et l'est (Gao) qui ne parlaient plus le même langage désormais (S.M. Cissoko, 1975 : 93). Cette situation contribua à affaiblir le souverain et son entourage. C'est dans cet environnement pénible qu'un concours de circonstances fit irrémédiablement remettre sur scène la question des salines sahariennes.

En 1589, Askia Ishaq II fit interner à Teghazza, Ould-Kirinfil, un de ses serviteurs qui l'avait contrarié. Celui-ci réussit à s'évader et trouva refuge à Marrakech auprès de l'ennemi du pouvoir songhay, Moulaï Ahmed. Il fit adresser un courrier au sultan peignant un tableau sombre de la gestion du souverain et de la conduite des populations songhay tout en motivant le Chérif marocain à annexer l'État soudanais devenu chancelant. Ould-Kirinfil, d'origine berbère et serviteur à la cour royale, pour avoir été emprisonné, avait certainement des vellétés

⁴³ KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p.238

⁴⁴ *Ibidem*, p. 205-206

⁴⁵ *Ibid.*, p. 205

⁴⁶ *Ibid.*, p. 258

de déstabilisation. Aussi proche de l'Askia, il n'ignorait pas les ambitions de Moulaï Ahmed qu'il sollicita pour combattre le pouvoir songhay. Pour le motiver davantage, il lui fit croire qu'Askia Ishaq II avait usurpé le trône qui lui revenait (N.G. Kodjo, 1971 :166). Il était alors prêt à lui faire don d'un trésor laissé par son défunt père si Moulaï Ahmed l'aidait à récupérer ce qui lui était dû (N.G. Kodjo, 1971 :166). Il lui paierait même un tribut en se soumettant à lui (N.G. Kodjo, 1971 :166). Ce dernier saisit l'opportunité et envoya des dépêches à Askia dans lesquelles il réitérait sa demande à savoir l'abandon de l'exploitation des salines par les Songhay en sa faveur car d'après lui, il en était le protecteur. Comme réponse, Askia Ishaq II fut très ferme. Il marqua son refus en lui adressant des propos injurieux et en lui expédiant des javelots et des chaussures en fer⁴⁷. Cette violente réaction équivalait à une déclaration de guerre. Moulaï Ahmed prit au bond cette riposte et prépara ses troupes à la guerre contre le Soudan occidental. R. Le Tourneau,⁴⁸ rapporte que le sultan prépara ses troupes et son matériel de guerre en trois ans, de 1588 à 1591. Il précise ensuite que les troupes se mirent en marche en 1590 comme le souligne le *Tarikh Es-Soudan*. Cette durée inclut donc le départ des combattants du Maroc en 1590⁴⁹ à leur arrivée au Songhay en 1591.⁵⁰ Du reste, le souverain saadien avait aussi pris soin de réunir les ressources en termes d'hommes, de matériel militaire et technique, tout le nécessaire pour une guerre de longue distance car il s'agissait de partir du Maghreb pour le Soudan occidental en traversant le Sahara. Bien avant, il avait réussi à convaincre le conseil des notables qui était opposé à cette conquête considérée comme une aventure périlleuse.

En novembre 1590, Moulaï Ahmed mit en marche contre le Soudan trois mille hommes armés comprenant des cavaliers et des fantassins avec à leur tête des généraux ainsi que des médecins et des ouvriers de tous genres⁵¹. Le souverain songhay ne réunit son conseil de guerre que lorsqu'il fut informé de la marche des troupes marocaines qui étaient déjà proches du Soudan. Manifestement, Ishaq II et ses prédécesseurs n'avaient pas cru à la réalisation de ce projet marocain. Car, en effet, si la traversée du Sahara était abordable pour des caravanes de chameaux, elle était difficilement réalisable pour une campagne militaire qui nécessitait le déplacement des hommes avec des équipements face aux dangers que sont la déshydratation, la forte chaleur, les morsures et piqûres de scorpions et de serpents, les poussières de sable et les bandits. D'ailleurs, deux tentatives avaient déjà échoué. L'une d'elles regroupant 20000 hommes en 1585 se solda par la mort de ceux-ci. Cette réalité du désert poussa les Askia à

⁴⁷ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit.*, p. 217

⁴⁸ LE TOURNEAU Roger, *Op. Cit.*, p.43

⁴⁹ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit.*, p.217

⁵⁰ KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p.263

⁵¹ *Ibidem*, p.263

négliger la menace marocaine. Cependant, la nouvelle de l'approche des troupes créa une agitation au Songhay.

Askia Ishaq II, en état d'alerte, fit emprisonner le *Teghazza-Mondzo* Hammou-ben-Abd-el-Haqq-Ed-Der 'i de passage à Gao ainsi que d'autres agents comme Rafi, Ahmed-Nini-Bir et El-Harrouchi accusés d'espionnage.⁵² Cette crise de confiance était probablement liée à la fuite de Ould-Kirinfil, le traître qui était incarcéré à Teghazza. Mais les soupçons du souverain étaient fondés.⁵³ Ces berbères, serviteurs des Askia n'étaient pas toujours loyaux envers eux. C'était l'une des faiblesses du pouvoir songhay. En dépit de tout, Ishaq II poursuivit les préparatifs en réunissant le conseil de guerre qui comprenait d'après M. Kati,⁵⁴ les généraux de son armée, les membres de la classe dirigeante et un ouléma venu de Tombouctou à cet effet. Les Traditions de Téra⁵⁵ relatent que ce conseil était composé des rois de Mali et du Mossi, du *djanwali* probablement le prince des Peuls, du responsable de la jeunesse et du secrétaire de l'Askia, Boubakar Lambani. Tout compte fait, il eut une rencontre en vue de planifier les batailles. Chacun devait apporter une solution. La proposition du *balama* Mohammed-Gao de dissimuler et de boucher tous les puits dans le Sahara afin d'épuiser les soldats marocains fut disputée et rejetée⁵⁶. Un autre avis, celui de l'ouléma, petit-fils de l'auteur Mahmoud Kati, suggéra à l'Askia de mettre à l'abri sa famille ainsi que tous ses partisans en dehors de Gao et de se porter au-devant de l'ennemi avec ses hommes en armes de sorte qu'en cas d'échec, il puisse retrouver ses proches et préparer une autre offensive. Ce point de vue fut également contesté⁵⁷. Pour leur part, les traditions de Téra⁵⁸ relèvent que toutes les suggestions furent rejetées par le secrétaire⁵⁹ de Ishaq II sous le prétexte que l'ensemble des gouverneurs songhay et leur suite suffisaient pour vaincre les envahisseurs. Le conseil se montra inefficace, rejetant tous les choix judicieux qui étaient proposés. Mais sa tenue indique que des réflexions pouvaient être menées face à des crises. À la fin de la réunion, si aucune décision ne fut visiblement prise par le responsable du trône, Ishaq II, sur le théâtre des opérations, c'est la

⁵² ES-SA'DI Amir, *Op.Cit.*, p.218

⁵³ Ces agents furent libérés de prison par le pacha Djouder. Le premier qui était encore en vie fut chargé d'assurer les fonctions d'Amin (en charge des comptes) au nom du sultan Maulay Ahmed. Cf. ES-SA'DI Amir, *Op.Cit.*, p.222

⁵⁴ KATI Mahmoud, *Op.Cit.*, p.268

⁵⁵ SOUMAÏLA Hammadou, HAMIDOU Moussa, LAYA Diouldé, (1998), *Traditions Songhay de Téra (Niger)*, Paris, Khartala, paragraphes 76-77, p.48

⁵⁶ KATI Mahmoud, *Op.Cit.*, p.268

⁵⁷ *Ibidem*, p.269

⁵⁸ SOUMAÏLA Hammadou, HAMIDOU Moussa, LAYA Diouldé, *Op.Cit.*, paragr.79, p.48

⁵⁹ Ce secrétaire avait été accusé de trahison, lorsqu'après avoir repoussé les conseils des notables, il encouragea Askia Mohammed-Kagho ou Gao, frère d'Askia Ishaq II de répondre à l'invitation du pacha Mahmoud ben Zergoun. C'est au cours de ce rendez-vous que cet Askia et sa suite furent arrêtés et tués par les Marocains. Voir à ce sujet, ES-SA'DI Amir, *Op.Cit.*, pp.233-237

solution envisagée par le *djanwali* qui fut appliquée : celle de rassembler des troupeaux de bovins qui seront poussés sur les soldats marocains.

La bataille entre l'armée soudanaise et les troupes marocaines eut lieu le 12 avril 1591 près de Tondibi, localité située à 45 km en amont de Gao, la capitale politique. Ce fut un combat déséquilibré en termes d'armement. Les combattants songhay avaient des sabres, des flèches, des javalots⁶⁰, des bâtons et des vaches tandis que les envahisseurs disposaient de canons, de fusils, de mortiers et de poudre.⁶¹ Cet équipement alors moderne était méconnu des Songhay. Leur ignorance était telle qu'ils crurent se protéger des armes à feu en se servant des vaches comme boucliers.⁶² Les tirs effrayèrent les animaux qui se dispersèrent. Cette bataille se solda par leur défaite. Elle marqua la différence entre la technologie et les armes rudimentaires.

Askia Ishaq II opta, en ce moment, pour une proposition de paix qu'il adressa au pacha Djouder, le commandant des troupes marocaines. Sa demande était accompagnée d'une offre comprenant un don de cent mille pièces d'or et de mille esclaves.⁶³ En contrepartie, le pacha devait cesser les hostilités et libérer l'empire. L'idée soumise au sultan fut purement rejetée avec comme sanction le remplacement de Djouder par un autre pacha ayant pour ordre de mettre Ishaq II hors du Soudan⁶⁴. Ce fut la fin du règne songhay, le dernier grand empire soudanais.

Conclusion

Au terme de cette analyse, nous pouvons retenir que dans le conflit qui opposa l'empire songhay au sultanat marocain au XVI^e siècle, les Askia adoptèrent des attitudes, des choix différents selon le contexte dans lequel ils évoluaient. Ainsi, Askia Ishaq I choisit la fermeté en déployant des forces. Quant à Askia Daoud et Askia El Hadj, ils optèrent pour la sécurité des populations et des échanges diplomatiques. Pour Askia Ishaq II, ce fut la résistance jusqu'à la défaite avec une proposition de paix. À travers ces réactions, les Askia firent preuve d'une grande force morale bien qu'au terme de l'affrontement, les Marocains eurent l'avantage, sonnait le glas du dernier grand État soudanais.

⁶⁰ SOUMAÏLA Hammadou, HAMIDOU Moussa, LAYA Diouldé, *Op. Cit.*, paragr. 70, p.25

⁶¹ LE TOURNEAU Roger, *Op. Cit.*, p.41

⁶² KATI Mahmoud, *Op. Cit.*, p.26

⁶³ ES-SA'DI Amir, *Op. Cit.*, p.221

⁶⁴ *Ibidem*, p.225



Sources et Bibliographie

Sources

ES-SA 'DI Abderrahmane., 1964, *Tarikh Es-Soudan*, Documents arabes relatifs à l'histoire du Soudan, Texte arabe édité et traduit par O. Houdas, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien et Maisonneuve, 490p.

DELAFOSSÉ Maurice, 1912, *Haut-Sénégal-Niger T. II : L'Histoire*, Paris, Émile Larose, 430p.

KATI Mahmoud, 1981, *Tarikh el- Fettach ou Chronique du chercheur*, Documents arabes relatifs à l'histoire du Soudan, traduction française par O. Houdas et M. Delafosse, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien et Maisonneuve, 366p.

LE TOURNEAU Roger, 1977, « Histoire de la dynastie sa'dide » *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°23, p.7-109

SOUMALIA Hammadou, HAMIDOU Moussa, LAYA Diouldé, 1998, *Les traditions des Songhay de Téra (Niger)*, Paris, Karthala, 301p.

Bibliographie

CAILLÉ Jacques, 1940, « Le commerce anglais avec le Maroc pendant la seconde moitié du XVI^e siècle » *Revue Africaine*, 3 et 4 Trimestre, p.200-209

CISSOKO Sékéné Mody, 1975, *Tombouctou et l'empire Songhay : épanouissement du Soudan nigérien*, Dakar-Abidjan, NEA, 243 p.

KODJO Niamkey Georges, 1971, *Ishaq II et la fin de l'empire Songhaï (1588-1593)*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris, Université de Paris I-Sorbonne, 324 p.

MAUNY Raymond, 1964, *Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen Âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar-IFAN, n°61, 587 p.